

EB/SC/VP

Nombre de Conseillers :

en exercice 33

présents 22

votants 31

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ

le : 05 FEVRIER 2025

le Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAURENARD
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

en Salle d'Honneur, sous la présidence de Monsieur Marcel MARTEL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 janvier 2025

PRÉSENTS :

Mmes. S. PONCHON, A. JARILLO, M.L. ANZALONE, M. LUCIANI-RIPETTI, A. SALZE
Mrs. E. CHAUVET, PH. MARTIN, JP. SEISSON, C. AMIEL

Mmes F. MOURET, S. COMBE, C. CHAUVET, L. ROQUEPLAN, S. DIET, MD. PAGES, N. AUBERT
Mrs. D. CHAMBON, M. TEISSIER, B. CLARETON, L. CONSOLIN, C. LABARDE

ABSENTS EXCUSES :

Mmes et Mrs. I. MILLET (pouvoir à C. AMIEL), C. PTAK (pouvoir à F. MOURET), L. IMBERT (pouvoir à L. CONSOLIN), D. MAHUET (pouvoir à S. PONCHON), C. ALLEMANY (pouvoir à E. CHAUVET), S. LAMBERT (pouvoir à D. CHAMBON), R. THIERS-SIMON (pouvoir à PH. MARTIN), B. REYNÈS (pouvoir à C. LABARDE), M. LOMBARDO (pouvoir à MD. PAGES), C. BARRY

ABSENTE : N. BOUABDALLAH

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre SEISSON

20250205 – 22/DEJ01. MODIFICATION DU NOMBRE DE DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU SIVU RELAIS PETITE ENFANCE ALPILLES MONTAGNETTE

La commune de Châteaurenard et 13 autres communes sont membres du SIVU pour la gestion du Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette.

Ce service de proximité est chargé de la mise en réseau des assistant(e)s maternel(le)s. Il propose également un accompagnement à la professionnalisation et à l'amélioration des pratiques. C'est un lieu d'écoute, de soutien et d'échanges pour les familles.

Les règles de gouvernance de cet EPCI ayant changé, avec notamment la modification du nombre de délégués (2 au lieu de 4), il convient de désigner 2 titulaires et 2 suppléants appelés à siéger au sein du conseil syndical :

Titulaires proposés : Marina LUCIANI-RIPETTI
Cyril AMIEL

Suppléants proposés : Sabrina LAMBERT
Isabelle MILLET

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Les explications du rapporteur entendues,

PROCEDE à l'élection des délégués du Conseil Municipal pour représenter la Commune au sein du SIVU pour la gestion du relais Petite Enfance Alpilles Montagnette

SONTELUS :

Titulaires : Marina LUCIANI-RIPETTI
Cyril AMIEL

Suppléants : Sabrina LAMBERT
Isabelle MILLET

ADOpte à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an que dessus,

ONT SIGNÉ LES MEMBRES PRÉSENTS.
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Châteaurenard, le 06 février 2025

LE MAIRE
Marcel MARTEL

